



Shanghai, le 6 avril 2012

Monsieur le Conseiller,

A la suite de vos entretiens au Consulat en fin de semaine dernière au cours desquels vous avez de nouveau manifesté votre engagement en faveur de nos compatriotes, vous avez souhaité attirer mon attention sur deux sujets importants.

La question de la scolarisation est pour les familles françaises un enjeu de taille sur lequel toutes les administrations françaises en Chine sont pleinement mobilisées. Le *Lycée français de Shanghai* et les cinq sections de français ouvertes au sein d'écoles chinoises en centre ville accueillent les trois-quarts des enfants français en âge d'être scolarisés à Shanghai, le quart restant étant inscrits dans des écoles internationales.

Le dispositif poursuit son adaptation. Le *Lycée français de Shanghai*, conventionné avec l'AEFE, travaille à des projets d'extension afin de pouvoir répondre à l'ensemble des demandes de scolarisation. Le *Petit Lotus Bleu* a engagé des démarches en vue de son homologation pour les niveaux CM1 et CM2. Il faut également noter que deux écoles chinoises du centre ville ont accepté d'accueillir des élèves français, qui pourront suivre un enseignement en Chinois avec un soutien de quatre heures de français par semaine.

Un travail de suivi et coordination de l'ensemble des établissements qui proposent un enseignement français à Shanghai est mené par le Consulat, qui les réunit très régulièrement afin notamment d'échanger sur les questions d'inscription et aussi sur les possibilités d'ouvrir de nouvelles sections de français au sein d'écoles chinoises.

S'agissant de la santé, autre sujet essentiel pour nos compatriotes, je me réjouis comme vous de la signature de la convention d'hospitalisation entre la Caisse des Français de l'Étranger et l'hôpital Est de Shanghai, succès qui n'aurait pu être obtenu sans le soutien de nombreux élus dont vous-même bien entendu. Le Consulat assurera la promotion de la « troisième catégorie » dont vous soulignez à juste titre l'importance.

Je vous prie, Monsieur le Conseiller, d'agréer l'expression de ma considération distinguée.

Emmanuel LENAIN
Consul général

Monsieur Francis NIZET
Conseiller à l'Assemblée des Français de l'Étranger
13, Sanlitun Dong Si Jie
100600 Beijing République Populaire de Chine